Mulhouse : 2 ans de prison ferme pour Moussa Ouzaghla, incendiaire d'un manège pour enfants

24/03/2015 à 0h11

Dans la nuit du 20 au 21 août 2013 à Mulhouse, le Carrousel 1900 de la place de la Réunion avait été incendié. Le quadragénaire interpellé juste après les faits était jugé ce lundi au tribunal correctionnel, où ses dénégations n'ont pas convaincu les juges.



Il a été condamné à trois ans de prison, dont deux ans ferme. La troisième année est assortie d'un SME qui obligera le prévenu, Moussa Ouzaghla, à justifier de soins pendant deux ans. Interdiction lui est également faite de fréquenter les débits de boissons pendant cette période.

Source